



Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du jeudi 6 septembre 2012

Membres du Bureau en exercice : 31

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni au Grand Besançon, La City - 4 Rue Gabriel Plançon - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU puis sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.2.1, 1.2.2, 8.1, 3.1, 3.2, 3.3, 4.1, 5.1, 5.2, 5.3.

La séance est ouverte à 18h00 et levée à 21h45.

Etaient présents : M. Jean-Louis FOUSSERET (à partir du rapport 1.2.1), M. Gabriel BAULIEU, M. Jean-Claude ROY, M. Jean-Pierre MARTIN (à partir du rapport 1.1.3), M. Jean-Yves PRALON, M. Nicolas BODIN, M. Robert STEPOURJINE, M. Jean-Pierre GOVIGNAUX, M. Jean-Pierre TAILLARD, M. Raymond REYLE (jusqu'au rapport 3.1), Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, M. Yves GUYEN (à partir du rapport 1.2.1 et jusqu'au rapport 4.1), Mme Annie MENETRIER (jusqu'au rapport 4.1), M. Marcel FELT (jusqu'au rapport 4.1), M. Bernard GAVIGNET (à partir du rapport 1.2.1 et jusqu'au rapport 4.1), M. Daniel HUOT, M. François LOPEZ, M. Frank MONNEUR (à partir du rapport 3.1), M. Claude PREIONI, M. Jean-Paul DILLSCHNEIDER, M. Roland DEMESMAY (à partir du rapport 4.1), M. Pierre CONTOZ, M. Patrick RACINE, M. Serge RUTKOWSKI (jusqu'au rapport 4.1)

Etaient absents : M. Nicolas GUILLEMET, M. Emmanuel DUMONT, M. Jean-Jacques DEMONET, Mme Danièle POISSENOT, M. Bernard MOYSE, M. Alain BLESSEMAILLE, M. Eric ALAUZET

Secrétaire de séance : M. Nicolas BODIN

Procurations de vote :

Mandants : B. MOYSE (à partir du rapport 1.2.1), R. REYLE (à partir du rapport 3.1)

Mandataires : J.L. FOUSSERET (à partir du rapport 1.2.1), P. RACINE (à partir du rapport 3.1)

**« La forêt m'a dit » -
Demande de subvention de la Ligue de Protection des Oiseaux**

Rapporteur : François LOPEZ, Vice-Président

Commission : Développement durable, Environnement, Cadre de vie

Inscription budgétaire	
BP 2012 et PPIF 2012-2016	Montant prévu BP 2012 : 16 000 €
« Actions de sensibilisation à l'environnement »	Montant de l'opération : 640 €

Résumé :

Initiée en 2010, l'opération « La forêt m'a dit », organisée par la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), sensibilise le jeune public à la découverte et à la préservation du patrimoine forestier.

Organisée pour les structures périscolaires du Grand Besançon, l'édition 2012-2013 abordera la découverte des milieux, l'identification et la (re)connaissance des espèces animales et végétales et la gestion de la forêt. Les animations seront adaptées au contexte local et privilégieront les espaces boisés de proximité afin de limiter les déplacements.

Le projet étant éligible au fonds de soutien aux actions de sensibilisation à l'environnement, il est proposé d'attribuer une subvention de 640 € à la LPO pour l'organisation de cette opération.

I. Bilan de la première opération « La Forêt m'a dit » (2010-2011)

Portée en 2010 par l'association Franche-Comté Nature Environnement (FCNE), la 1^{ère} édition de l'opération « La forêt m'a dit » a permis aux enfants de 10 classes et de 2 centres de loisirs du Grand Besançon de découvrir l'écosystème forestier (Audeux, Besançon, Ecole-Valentin, Saône, Pirey ; niveau CP à CM1).

L'opération s'est déroulée en 3 temps forts :

- **des apports théoriques en classes** (les sessions étaient animées par les salariés de FCNE) : basée sur la pédagogie de projet qui permet à l'enseignant ou à l'animateur de s'approprier très en amont la thématique, la méthodologie a été adaptée aux niveaux des classes et aux spécificités de l'environnement forestier à étudier (entretien préalable avec les enseignants / animateurs pour connaître les attentes et mise en place des 3 modules d'interventions : immersion, apports pédagogiques, actions).
Les thèmes abordés ont été très divers : découverte de la faune (recherche de traces, interdépendance des espèces, identification...), reconnaissance de la flore, identification et fonctionnement des différents écosystèmes (haie, bosquet, sol), construction de nichoirs et de cabanes, gestion de la forêt,
- **la fabrication d'expositions par les enfants,**
- **la rencontre interclasses à Pouilley-les-Vignes en juin 2011** qui a notamment permis aux enfants d'échanger sur leurs découvertes.

En parallèle de ces animations avec les enfants, FCNE a remis en état le sentier pédagogique situé dans le bois de la Chaille à Pouilley-les-Vignes, permettant ainsi au plus grand nombre de pouvoir s'informer sur les composantes de l'écosystème forestier.

Pour cette action, d'un montant total de 15 180 €, le Grand Besançon a attribué une subvention de 2 000 € à FCNE.

II. Présentation du nouveau programme d'actions (2012-2013)

Fort de cette 1^{ère} édition, la Ligue de Protection des Oiseaux Franche-Comté a repris l'organisation de l'opération en 2012. Il est précisé que l'objet de l'association est de protéger les oiseaux et les écosystèmes dont ils dépendent, en particulier la faune et la flore associées. La LPO étend peu à peu son champ d'action pour sensibiliser à la protection des reptiles, amphibiens et mammifères de Franche-Comté et de leurs habitats.

La LPO a souhaité travailler de manière plus spécifique avec les centres de loisirs, demandeurs d'actions de sensibilisation ciblées sur l'environnement direct des bénéficiaires.

Le territoire du Grand Besançon a été sélectionné car il dispose de 26 structures périscolaires identifiées. Le contexte forestier y est par ailleurs particulièrement riche.

A/ Objectifs du projet

Le projet d'animation vise à sensibiliser les enfants des structures périscolaires à la préservation de la biodiversité en s'appuyant sur la découverte de la forêt, de sa faune et de sa flore, des activités humaines qu'elle génère et des enjeux de sa protection. Il a pour but également d'apprendre aux enfants à connaître, reconnaître et préserver leur environnement naturel.

B/ Description des actions mises en place

Le projet est destiné à 5 structures périscolaires du territoire.

Chaque structure disposera de 2 séances d'animation d'une demi-journée chacune, dans une forêt proche, afin de limiter l'usage de véhicules nécessaires au transport des enfants. La marche à pieds sera favorisée.

Chaque séance est travaillée au préalable avec les animateurs, afin de s'adapter au mieux aux potentialités de terrain et au public bénéficiaire.

Les approches pédagogiques sont diversifiées et prendront la forme d'activités ludiques, sensorielles, d'observations de terrain.

3 thèmes ont d'ores et déjà été identifiés :

- la forêt d'images (les sens en éveil, l'expression),
- la forêt de vie (observation de la faune, de la flore, du sol),
- la forêt des hommes (lecture de paysage, usages de la forêt, activités et produits).

C/ Budget prévisionnel de l'opération

DEPENSES (en €)		RECETTES (en €)	
Animation Forfait de 2 animations d'une ½ journée par périscolaire et accompagnement de l'équipe pédagogique (communication, réunions de travail, repérage du lieu d'animation, animations, outils de sensibilisation, suivi et bilan) Base : 5 périscolaires	3 300	Autofinancement (20 %)	660
		Subventions	
		DREAL Franche-Comté (61 %)	2 000
		Grand Besançon (19 %)	640
TOTAL DEPENSES	3 300	TOTAL RECETTES	3 300

Pour cette action, la LPO sollicite une subvention de 640 € auprès du Grand Besançon.

III. Intérêt de la démarche pour le territoire du Grand Besançon

Les animations proposées par la LPO ont pour objectif de faire découvrir des milieux remarquables présents sur le territoire du Grand Besançon.

Elles permettent également de sensibiliser les enfants sur la protection du vivant et de mettre en valeur la richesse patrimoniale que constitue le milieu forestier.

Ces actions contribuent donc à accompagner les politiques publiques mises en place par le Grand Besançon, dans le cadre notamment de la charte paysagère et de la préservation de la biodiversité et des milieux naturels. Elles permettent également de valoriser la richesse patrimoniale des communes.

Dans ce contexte, le projet présenté par la LPO répondant aux critères d'éligibilité arrêtés dans le règlement d'aides aux actions de sensibilisation à l'environnement, il est proposé d'attribuer une subvention de 640 € à la LPO pour la réalisation de l'opération « La forêt m'a dit ».

A l'unanimité, le Bureau :

- **prend connaissance du projet d'animation proposé par la LPO, dans le cadre de l'opération « La forêt m'a dit »,**
- **se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 640 € à la LPO pour la réalisation de cette opération.**

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 25

Contre : 0

Abstention : 0

Préfecture de la Région Franche Comté
Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité

Reçu le 18 SEP. 2012